

Informations de base	
2025/2559(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Établissement des règles détaillées pour le calcul annuel des différences de prix entre les carburants d'aviation admissibles et le kérosène fossile, ainsi que pour l'allocation, dans le cadre du SEQE de l'UE, de quotas pour l'utilisation de carburants d'aviation admissibles Complétant 2001/0245(COD) Subject 3.20.01 Transport aérien de personnes et fret 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
06/02/2025	Publication du document de base non-législatif	C(2025)00681	
06/02/2025	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
12/02/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/04/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		